

CHCS

Centre d'histoire et des sociétés contemporaines

IUF CAMPAGNE 2018

L'IUF organise annuellement un appel à candidatures pour sélectionner les enseignants-chercheurs qui, en qualité de membres juniors ou seniors, seront placés en délégation auprès de l'IUF, pour une durée de cinq ans.

Date limite de la **déclaration d'intention** (valant pré-inscription)
: **05 octobre 2017 à midi** (heure de Paris)

L'Institut universitaire de France a pour mission de favoriser le développement de la recherche de haut niveau dans les universités et de renforcer l'interdisciplinarité, en poursuivant trois objectifs :

encourager les établissements et les enseignants-chercheurs à l'excellence en matière de recherche, avec les conséquences positives que l'on peut en attendre sur l'enseignement, la formation des jeunes chercheurs et plus généralement la diffusion des savoirs ;

contribuer à la féminisation du secteur de la recherche ;

contribuer à une répartition équilibrée de la recherche universitaire dans le pays, et donc à une politique de maillage scientifique du territoire.

L'Institut universitaire de France constitue ainsi un réseau de l'excellence universitaire en France et à l'étranger.

Le candidat à l'IUF doit être **titulaire depuis au moins deux ans**. Il doit avoir assuré dans les deux années universitaires précédant sa nomination à l'IUF son service statutaire d'enseignement au sein d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Dates limites de dépôt des dossiers complets en ligne:

Pour les **candidats JUNIORS** : **24 octobre 2017** à midi

Pour les **candidats SENIORS** : **26 octobre 2017** à midi

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les documents nécessaires à votre candidature sont disponibles sur le site de l'IUF